

lit est la Bible, et que dans l'armée aussi on doit être chrétien." Cette sérieuse réprimande m'avait un peu humilié ; mais je passai la-dessus. Je racontai à cet ami ce qui m'avait frappé chez les protestants de l'auberge de T. mais que je n'avais pas pu me procurer le livre qu'ils avaient lu. Cet ami qui avait voyagé dans le nord de la France, en avait rapporté une jolie Bible qu'il s'empressa de me prêter, je la lus et retrouvai dans le Nouveau Testament mot pour mot les paroles que j'avais entendues huit ans auparavant à l'auberge des protestants. Mon cœur s'ouvrit, je compris que j'étais un pécheur, perdu et justement condamné par la loi de Dieu, la nuit même je n'en dormais pas tant était grande mon inquiétude sur mon sort éternel. Un matin je me mis à genoux pour demander à Dieu de me délivrer de mes angoisses et en me relevant je pris la Bible de mon ami ; elle s'ouvrit comme d'elle-même au chapitre XVI des actes des Saints Apôtres ; mes yeux tombèrent sur le verset 31 où il est dit : " crois au Seigneur Jésus-Christ et tu seras sauvé." Avant que j'eusse le temps de lire plus loin j'entendis comme une voix intérieure bien prononcée, qui me disait " crois, crois aussi au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé." Je ne pouvais reculer devant la voix divine, car c'était la voix de Dieu qui me parlait. Je crois que le Seigneur Jésus a pleinement satisfait pour moi devant Dieu, que par sa mort méritoire et expiatoire je suis délivré de toute condamnation et pour le temps et pour l'éternité.

Depuis ce temps je suis heureux, j'ai la paix du cœur, ma conscience est tranquille, j'ai un sauveur qui m'a sauvé réellement. Ce bonheur je le dois à la Bible qui, comme vous le voyez, m'a conduit à l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde.—*Communiqué.*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

LA PROCHAINE SESSION DU PARLEMENT.—La *Minerve* dit savoir de bonne source que le parlement sera convoqué pour le 20 mai prochain.

APPLICATION DE LA LOI SUR LES AUBERGES.—Deux Canadiens de notre village ont été poursuivis cette semaine pour n'avoir pas été leurs enseignants, et ont été condamnés chacun à cinq louis d'amende et au paiement des frais. Un autre, qui s'était enivré, ayant troublé la tranquillité publique, a été arrêté, mis en prison, et condamné à cinq piastres d'amende, outre les frais.

HOTEL DE TEMPERANCE.—Nous avons appris avec plaisir que M. Duclos, le propriétaire de l'*Eagle Hotel* de Montréal, se propose d'exclure de sa maison les boissons enivrantes depuis le premier de mai prochain. Son Hotel sera sur un nouveau pied, sur celui de la tempérance. Nous espérons que M. Duclos recevra tout l'encouragement qu'il mérite.

LA BIBLE DANS LE "PALAIS DE CRYSTAL."—On accorde une place convenable à la Société Biblique de Londres pour exposer des spécimens des Bibles qu'elle a publiées en cent cinquante langues différentes.

DIMES ET TENURE SEIGNEURIALE.—Les dîmes et la tenure seigneuriale ont été abolies dans le royaume de Sardaigne.

INONDATION IMMINENTE A LA NOUVELLE ORLEANS.—L'inondation marche à pas de géant en Louisiane. Les crevasses au-dessus de la Nouvelle-Orléans se sont multipliées

d'une manière effrayante, et l'élément indomptable menace dès à présent la ville elle-même. Le fleuve déborde sur plusieurs points de la première et de la troisième municipalité ; les quais sont submergés. A certains endroits de la troisième municipalité, les levées sont dans l'état la plus déplorable. La crue du fleuve est d'une rapidité qui laisse bien peu de temps pour en détourner ou seulement en affaiblir les tristes conséquences ; pour peu qu'elle continue, et rien ne permet d'espérer qu'elle cesse promptement, il est facile de prévoir à quelle terrible épreuve beaucoup de quartiers de la ville, sinon la ville tout entière, vont se trouver inévitablement exposés. L'inquiétude est générale.—*Journal des Trois-Rivières.*

Pêcheries de Terre-Neuve et de Gaspé.

Une île inhospitalière, d'un aspect sombre, la terreur du marin naufragé, stérile et déserte en apparence, et presque toujours enveloppée d'un brouillard épais, sépare le golfe St. Laurent du vaste océan Atlantique. Ses rives froides et désolées battues par la mer qui l'environne de toutes parts, et sous les vagues de laquelle s'étend ce banc extraordinaire qui a six cents milles de longueur et deux cents de largeur, ont pris les formes les plus fantastiques. " Les flots qui couvrent cette vaste montagne sous-marine renferment peut-être autant de nourriture pour l'homme qu'en pourrait produire la même étendue de territoire sur le continent. Les rives du Labrador et de Terre-Neuve se distinguent par le même phénomène. C'est un fait remarquable que tandis que la pêche à la balène qui ne cède en importance qu'à celle-ci, ne peut se faire avec succès dans un seul et même endroit que pendant un temps limité, les nations de l'Europe et de l'Amérique ont, pendant plusieurs siècles et sans intermission, tendu leurs lignes et leurs filets et ont employé tous les moyens imaginables de prendre le poisson sur les bancs de Terre-Neuve ; et cependant, l'on a jamais remarqué que l'abondance de cette pêche ait diminué en aucune manière."

Les Français emploient à cette pêche 25,000 hommes et 500 gros navires ; les Américains 32,000 hommes et deux mille goélettes de trente à cent quatre-vingt tonneaux ; les Anglais 25,000 hommes, cinq cent vingt bâtiments à voile de cent à cent quatre-vingt tonneaux et dix mille quatre-vingt-deux bateaux.

Les Américains prennent 1,500,000 quintaux de poisson et les Français et Anglais en prennent ensemble 1,000,000 de quintaux ; en tout, trois millions et demi de quintaux, ou 175,000 tonneaux de poisson annuellement ; ce qui, à £12 10s. courant par tonneau, rapporte la somme de £2,187,200 courant, ou huit millions et trois quarts de piastres ; la pêche à la balène et l'huile produisent probablement encore £125,000. Les pêcheries Canadiennes de Gaspé sont importantes, la valeur des exportations, en 1849, s'étant élevée à £91,252 15s. 8d. ; mais nos voisins plus actifs enlèvent le poisson au canadien apatique en tendant leurs filets tandis que ce dernier est encore plongé dans les bras du sommeil. Les côtes inférieures du St. Laurent, à Gaspé et à la baie des Chaleurs, abondent en poissons ; on s'en sert comme d'engrais ; la terre en est couverte ; l'air en est infecté ; et vues des rives, les eaux paraissent fourmiller de cette richesse de l'océan.—*Keefe.*

Avis.—Tout ouvrage, dont il sera envoyé un exemplaire au bureau du *Semeur Canadien*, sera l'objet d'une revue plus ou moins étendue, selon l'importance de l'écrit, et d'une annonce pendant un mois au moins.

A Montréal on peut remettre les ouvrages qu'on voudra bien nous adresser à M. J. Milne, notre agent, rue Saint-Joseph.